

Aux admis en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année Chembiotech

Strasbourg, le 15 juillet 2024

Affaire suivie par **Objet : Réinscription en Chembiotech pour l'année universitaire 2024/2025**

Audrey OLTRA

Service Scolarité

Tél. : (33) 03 68 85 27 93

[audrey.oltra@unistra.fr](mailto:audrey.oltra@unistra.fr)

Chers(ères) élèves,

Nous vous informons que les inscriptions sont ouvertes sur le site de l'Université de Strasbourg : <http://inscriptions.unistra.fr>

Comme les années précédentes, vous devrez vous acquitter de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC), au préalable de l'inscription en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Son montant est de 103 € cette année. Seul les étudiants boursiers Crous sont exonérés mais devront tout de même faire les démarches nécessaires pour pouvoir justifier de leur exonération.

**Pour vous acquitter de la CVEC (que vous en soyez exonéré ou non), rendez-vous sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> afin d'obtenir votre attestation qui vous permettra ensuite de vous réinscrire à l'école. Vous trouverez également sur ce site toutes les informations nécessaires à la CVEC.**

Votre réinscription à l'ECPM doit obligatoirement se faire **intégralement en ligne avant le 23 août 2024**. Au-delà de cette date nous traiterons en priorité les dossiers des élèves de 1<sup>ère</sup> année. Le paiement des frais d'inscriptions par Carte Bancaire est conseillé pour plus de rapidité et de facilité dans la gestion de votre dossier.

**Vous devrez impérativement vous inscrire dans le même établissement ESBS ou ECPM que celui dans lequel vous étiez inscrit-e cette année.**

Une fois votre inscription en ligne effectuée et la liste des pièces justificatives connue (en fonction de votre situation si besoin), vous devrez déposer vos pièces scannées via le service numérique de dépôt des pièces justificatives (PJWEB) <http://wo.u-strasbg.fr/apogee/PJWEB.html> . Cette application vous permet de suivre l'état d'avancement de votre dossier. **Un grand nombre de documents ayant déjà été fourni l'année dernière, vous ne serez pas tous concernés.**

Ecole européenne de  
Chimie, Polymères, et  
Matériaux

25 rue Becquerel

F-67087 Strasbourg Cedex 2

Tél. : (33) 03 -68-85-26-00

<http://www.ecpm.unistra.fr/>

- **La rentrée de 2<sup>ème</sup> année** Chembiotech, avec appel, est fixée le **lundi 2 septembre 2024** à l'ESBS à 10h00

- **La rentrée de 3<sup>ème</sup> année** Chembiotech, avec appel, est fixée le **2 septembre 2024** à l'ESBS à 11h00

**Merci de vérifier votre emploi du temps avant la rentrée pour confirmation de l'horaire et des salles.**

Le paiement et la validation des pièces justificatives demandées par le service de l'Unistra conditionne l'édition de vos certificats de scolarité et la commande de votre sticker 'pass campus' pour l'année universitaire 2024/2025. Votre nouveau sticker vous sera remis à l'accueil de l'ECPM début septembre et vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité ou votre quittance de paiement via votre ENT.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'en tant qu'élève inscrit(e) à l'université vous devez être couvert par une **assurance Responsabilité Civile**. Nous ne vous demanderons plus de justificatif mais pensez bien à vérifier que celle-ci soit à jour.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service scolarité au 03 68 85 26 07 (Mme LUDWIG) jusqu'au 30 juillet ou au 03 68 85 27 93 (Mme OLTRA) à partir du 19 août ou par mail sur : [ecpm-inscriptions@unistra.fr](mailto:ecpm-inscriptions@unistra.fr)

**Attention : Le service de scolarité est fermé du 31 juillet au 19 août 2024.** Pendant la période de fermeture, vous pouvez contacter l'Assistance-Inscription de l'Université en cas de problème : <http://assistance-inscription.unistra.fr> ou 03.68.85.6000 de 9h à 16h30.

### Information à destination des étudiants internationaux

**Pour les étudiants libanais et ukrainiens:** L'université a reconduit l'exonération des frais de scolarité et des droits différenciés des étudiants d'origine libanaise et ukrainienne. Vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au moment du paiement et laisser l'inscription en attente de paiement jusqu'à ce que l'école puisse vous ajouter le profil exonérant à partir du 26 août. L'exonération ne pourra pas se faire automatiquement en ligne.

**Attention :** Le paiement des **droits différenciés pour les étudiants extra-communautaire (hors Union Européenne) pas ceux ayant déjà été inscrits à l'Unistra cette année 2023/2024.** Si vous avez un doute lors de la saisie en ligne ou lors du choix de votre situation, n'hésitez pas à contacter l'assistance inscription de l'Unistra : <http://assistance-inscription.unistra.fr> ou 03.68.85.6000 de 9h à 16h30.

Pour toute autre question concernant l'inscription en double diplôme et les échanges internationaux, veuillez-vous adresser au service des relations internationales via [ecpm-international@unistra.fr](mailto:ecpm-international@unistra.fr). Le service sera fermé du 26 juillet au 19 août 2024.

En attendant de vous revoir pour la rentrée, nous vous souhaitons de bonnes vacances et/ou un bon stage.

**M. Damien HAZELARD**

Directeur des études Chembiotech Ecpm

